

PENSIONS NON RÉCLAMÉES

Une liste des noms qu'il faut consulter. Plusieurs intéressés dans la province de Québec.

Nous avons publié, dans notre première publication, une liste des parents ou amis des soldats qui auraient droit de réclamer des pensions militaires. La Commission des pensions nous communique une liste additionnelle que voici:

M. Daniel Young, Glace-Bay, N.-E.
M. Oliver W. Organ, livraison générale, Vancouver, C.-B.
M. James W. Walsh, New-Waterford, C.B., N.-E.
M. James Ross, livraison générale, Winnipeg, Man.
M. Bernardo, Acquafreddo, 14 rue Genoa, Toronto, Ont.
M. Victor N. Latimer, a/s G.T.P. quartiers des ingénieurs, Skeena-Crossing, C.-B.
M. John A. Le Beau, 277 rue Merrimac, Lawrence, Mass., E.-U.A.
M. John H. Holliday, 1369 rue Pender-Ouest, Vancouver, C.-B.
M. Gilbert J. McLennan, Peace-River-Crossing, Alta.
M. George Steeden, livraison générale, Calgary, Alta.
Mme Edna Clara McClenaghan, Snowflake, Man.
Mme Edna C. Spence (pour l'enfant de McClenaghan), Snowflake, Man.
M. Ernest S. Kitchin, 213e ave est, Calgary, Alta.
M. John Porter, 4787 rue St. Catharines, Vancouver S., C.-B.
M. Gilbert G. Chisholm, 309 Royal Alexandra apts., rue Bute, Vancouver, C.-B.
M. William Houston Baird, 20 rue Hargrave, Winnipeg, Man.
M. Mahon Phillips, Le Pas, Man.
M. Cecil H. Freeman, 1737 10e ave ouest, Calgary, Alta.
M. Joseph Wright, bureau de poste général, Winnipeg, Man.
M. George J. Roberts, Landis, Sask.
M. Gordon Henry Allison, 852 Cordova-est, Vancouver, C.-B.
M. Louis Albert Blais, 218 rue Berri, Montréal, P.Q.
M. Gustave Sahlin, G.W.V.A., Calgary, Alta.
M. James Beck, 375 15e rue est, Vancouver-est, C.-B.
M. Denis Bergin, Moncton, N.-B.
Sous-officier Bertie H. Lock, bureau de poste général, Halifax, N.-E.
M. Patrick Carolan, 433 rue St-Patrice, Ottawa, Ont.
M. Ollie James, livraison générale, Winnipeg, Man.
M. George W. Creaser, 607 11e ave-est, Calgary, Alta.
L.-cap. Richard Watson, rue John, Watford, Ont.
M. Thomas M. Ward, 377 ave Willibords, Verdun, Montréal-ouest, P.Q.
M. Hartley D. Taylor, Kennondale, Alta.
Sergt John Peter Packer, Peace-River-Crossing, Alta.
M. Harold Grainge, 114 rue John, Toronto, Ont.
M. Reginald W. F. Jameson, Hornsea, près Hull, Angleterre.
M. Walter Bozson, chambre 322, hôtel Kingston, Vancouver, C.-B.
L.-cap. James Sogge, livraison générale, Kinley, Sask.
M. George Elderson, livraison générale, Vancouver, C.-B.
M. John G. Fradette, 288 rue St-Jean, Québec, P.Q.
M. Augustine McDonald, rue Ouest, Peters, I.P.-E.
Cap. Harry Martin, livraison générale, Vancouver, C.-B.
M. John Bennett, 729 chemin Admirale, Victoria, C.-B.
Mme Minna C. E. Norris, 723 10e ave, Vancouver-est, C.-B.
Mme D. P. Case (pour l'enfant Huber), 3214 ave Glenwood, Toledo, Ohio, E.-U.A.
M. William Parker, a/s H. W. Wingham, 416 ave Clarke, Westmount, Montréal, P.Q.
M. David C. Quint, Baysville, Ont.

M. Sydney Smart, 86 Markham, Toronto-ouest, Ont.
Mme Joséphine Ploethner, livraison générale, Moosejaw, Sask.
M. Dougal McLeod, a/s W. H. Fletcher, Brant, Alta.
M. Samuel Hall, 1220 rue Granville, Vancouver, C.-B.
M. Percy J. W. Hammond, 6½ rue Buchen, Toronto, Ont.
M. William Weller, 286 rue Adélaïde, London, Ont.
Sergt James Henry Thompson, 30 ave Chester, Toronto, Ont.
M. Andrew Diamond, hôtel City, Vancouver, C.-B.
C.-S.-M. Edwin Copper, hôtel Leighton, San-Francisco, Cal., E.-U.A.
M. Harry Hall, Glace-Bay, C.-B., N.-E.
M. Alexander MacDonald, rue Sydney, Antigonish, N.-E.
M. Elmer J. Hill, Newport, Vt., E.-U.A.
M. Patrick Beatty, 892 rue Queen-ouest, Toronto, Ont.
M. John O'Grady, 17 ave Wascana, Toronto, Ont.
M. John E. Shaver, a/s Bureau du commissaire des pensions, 81 rue Brock, édifice de la banque des Marchands, Kingston, Ont.
M. James H. Scannell, 44 place Walent, Dedham-est, Mass., E.-U.A.
M. Robert M. Harrison, 134 ave Birch, Hamilton, Ont.
M. George Hammond, 333 36e rue-ouest, cité de New-York, N.-Y., E.-U.A.
M. John Camisall, Parham, Ont.
M. Fred C. Gill a/s H. Snow, Saskatoon, Sask.
M. Andrew Reick, 266 rue Cicotte, Détroit, Mich., E.-U.A.
M. Arthur Walker, livraison générale, Vancouver, C.-B.
M. Henry Dawson, Craigvale, Ont.
M. Lawrence Wedge, Rogerville, N.-B.
M. Reuben P. Taylor, Balfour, C.-B.
M. Alexander Strang, livraison générale, Vancouver, C.-B.
M. Winfield Bates, St-John, Ohio, E.-U.A.
M. Joseph Landry, 59 rue Young, Toronto, Ont.
M. Peter Merkley, Westport, Ont.
Soldat Frederick Willmott, 2e C.M.R.
Soldat Floyd Kneeland, dépôt du district n° 10.
Music. David Graham, compagnie du service spécial.
Soldat Sewastian Dzohoto, dépôt d'entraînement n° 4.
Soldat Marshall Walsh, dépôt du district n° 12.
Soldat Malcolm McCrimmon, compagnie du service spécial n° 3.
Soldat John Simpson, dépôt du district n° 7.
Soldat Omer Lupien, 22e bataillon.
Soldat Richard Lewis, dépôt du district n° 10.
Soldat Samuel Glassey, 13e C.M.R.
Soldat Joseph Moody, dépôt du district n° 2.
Soldat Albert Uden, 16e bataillon.
Sappeur William T. Ryan, dépôt du district n° 2.
Troupier Wm Gibson, dépôt du district n° 10.
Soldat George Dixon, C.R.T.
Soldat James McDonald, 241e bataillon.
Soldat Lorne Watson, P.P.C.L.I.
Troupier Bernard J. Doherty, compagnie du service spécial n° 11.
Soldat Andrew Dobrovolski, 57e bataillon, 14e bataillon D.D. n° 4.
Soldat Walter Triggs, 13e bataillon.
Soldat John R. Crawford, 143e bataillon.
Soldat Richmond Whiteside, D.D. n° 12.
Soldat John Dyer, unité "D" M.H.C.C.
Soldat G. Dorton, 1er régiment de Québec.

D'après le dernier rapport du département du Service Naval, division des pêcheries, la chasse au phoque dans le golfe Saint-Laurent a rapporté, en 1917, 31,145 phoques, contre 23,227 pour l'année précédente.

"Le Bulletin Officiel" doit être mis à la portée du public.

Un exemplaire du "Bulletin Officiel" sera affiché dans tous les bureaux de poste. Ce sont là les instructions qui ont été données à tous les maîtres de poste du pays par le sous-ministre des Postes, dans un avis qui se lit comme suit:

Circulaire aux maîtres de poste.

Les maîtres de poste sauront par les présentes qu'une copie du "Bulletin Officiel Canadien", publié chaque semaine par le gouvernement, par l'entremise du directeur de l'information publique, contenant des renseignements officiels au sujet des mesures importantes du gouvernement, leur sera adressée chaque semaine et qu'ils devront voir à ce que cette copie soit aussitôt placée bien en vue dans leur bureau, afin de permettre aux clients d'en connaître le contenu, s'ils le désirent.

R. M. COULTER,
Sous-ministre des Postes.
Ottawa, 13 novembre 1918.

PROHIBITION DU TRAFIC DES ROUBLES RUSSES EN CANADA

De fortes importations de billets auraient été faites pour certaines maisons des États-Unis.

UN PERMIS EST NÉCESSAIRE.

Le trafic de billets-roubles russes dont le département des Postes a constaté l'existence en Canada, a été prohibé à la recommandation du secrétaire d'Etat pour les colonies, dans un arrêté en conseil daté le 17 janvier. Voici l'arrêté:

Attendu que le ministre des Finances fait rapport à propos d'une dépêche du très honorable secrétaire d'Etat pour les colonies, datée le 5 octobre 1918, attirant l'attention du gouvernement canadien sur l'opportunité de prendre des mesures pour empêcher l'exportation du Canada de billets-roubles russes,—

Qu'il constate que cette exportation a été interdite en Grande-Bretagne à cause de la demande considérable par l'ennemi de ces billets pour circulation en Russie;

Que l'importation et l'exportation de ce genre de papier-monnaie sont soumises à des restrictions aux États-Unis;

Que jusqu'ici le Canada n'a imposé aucune restriction à l'importation et l'exportation de ce papier-monnaie pour la raison que le trafic de ces billets n'était pas considérable, et

Que récemment, toutefois, le département des Postes a constaté qu'il se faisait de fortes importations par voie du Canada de roubles russes dans le but de fournir ce papier-monnaie aux banques des États-Unis;

Par conséquent, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général en conseil, en vue de ce qui précède, à la recommandation du ministre des Finances et en vertu des dispositions de la loi des mesures de guerre de 1914, de décréter que soit par les présentes prohibée l'exportation du Canada de billets-roubles russes, sauf dans les cas où le ministre des Finances peut juger opportun de la permettre, par un permis qu'il accordera.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

LES ÉPERVIERS D'ÉTÉ SONT TRÈS UTILES

Les rongeurs et autre vermine augmentent parce qu'on les tue.

Un bulletin publié par le bureau des études géologiques du Canada, du ministère des Mines, intitulé: "Les éperviers des provinces des prairies et leur rapport à l'agriculture", par P. A. Taverner, dit qu'à l'exception d'un groupe, celui des accipitres, comprenant les longs fuseaux, les Coopers, les autours et quelques rares faucons, les éperviers sont de très grande utilité, surtout dans les prairies, où les petits mammifères sont une vraie peste. Le bulletin dit ce qui suit:

"Jusqu'à ce qu'une meilleure connaissance de l'utilité et du caractère nuisible de nos oiseaux de proie soit plus généralement répandue, la règle de conduite suivante dans les provinces des prairies au sud: protéger et encourager les grands éperviers d'été, excepté ceux pris sur le fait de tuer des volailles, et détruire autant que possible ceux d'hiver. De cette façon, quelques éperviers nuisibles échapperont peut-être et d'autres inoffensifs en souffriront, mais en général ce sera de beaucoup préférable à la coutume actuelle de tuer sans distinction aucune les bons et les méchants.

"Voilà longtemps qu'on considère les éperviers comme des parias parmi les oiseaux et qu'on les tue à chaque opportunité. Les éleveurs de volailles et les gardés-chasses surtout se sont acharnés à les poursuivre. Les législateurs ne se sont pas seulement abstenus de protéger ces oiseaux, mais elles ont même, dans certains cas, offert des primes pour leur destruction. Les résultats n'ont pas toujours été satisfaisants, et quand certain gibier malade que les éperviers auraient détruit a transmis sa maladie à des oiseaux sains, ou que les rongeurs ou autre vermine ont augmenté au point de devenir un véritable fléau, nous avons eu maintes fois à regretter une action trop vive.

"Le département américain de l'Agriculture a fait une enquête dont le rapport est contenu dans le Bulletin n° 3. "Les éperviers et les hiboux des États-Unis dans leur rapport à l'agriculture." L'examen de quelque 2,690 estomacs a démontré que, bien que certaines espèces pouvaient être condamnées parfaitement, la majorité faisaient assez de bien pour compenser le mal causé, et que d'autres étaient tout à fait bienfaisants. Depuis lors, on a obtenu diverses autres informations qui ne font que corroborer les conclusions antérieures."

RÉCOLTE DE FRUITS ET DE LÉGUMES DE KOOTENAY.

On évalue la récolte de fruits et de légumes du district de Kootenay, Colombie-Britannique, l'an dernier, à \$384,000; la récolte de 1917 était évaluée à \$150,000. Ces chiffres sont fournis par le commissaire de l'immigration et de la colonisation à Winnipeg.

CENSURE ET MESSAGES RADIOTÉLÉGRAPHIQUES.

Les restrictions imposées par la censure sur les messages radiotélégraphiques durant la guerre sont graduellement levées par les autorités. Les dernières stations affectées sont celles de Camperdown (Halifax, N.-E.) et de l'île au Sable qui viennent de recevoir la permission de transmettre des messages en langage ordinaire pour le public en général, en sus de ceux du commerce maritime déjà autorisés.

Homesteads dans l'ouest.

Les agents des terres fédérales à Winnipeg font rapport de 48 inscriptions de homesteads au cours de la semaine, comparé à 78 pour la même période en 1918. Au nombre de ces 48 entrées, neuf sont à titre de gratification à des soldats.